



## UN VILLAGE QUI INVESTIT POUR LE PRÉSENT ET LE FUTUR

PLU : décider  
du Pinsaguel  
de demain

P. 4

Des projets  
pour le château  
des Confluences

P. 10

Pinsaguel l'été :  
convivial  
et animé

P. 12

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2018

- Révision du Plan local d'urbanisme — Débat sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (débat sans vote)
- Avis de la commune dans le cadre de la seconde enquête publique pour l'autorisation d'exploiter de la société Chimirec Socodeli (Muret) au titre des installations classées pour la protection de l'environnement
- Approbation de travaux du SDEHG pour l'effacement des réseaux de la rue du Ruisseau
- Approbation du marché public pour les travaux de création et pose de grille, portail et portillons pour la cour du château Bertier
- Approbation du marché public pour les travaux de rénovation énergétique des écoles
- Mise en œuvre du Règlement général sur la protection des données
- Remplacement d'un élu délégué au Sivu de l'école de musique
- Approbation des nouveaux statuts du Sias Escaliu
- Mise en place de la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité
- Évolution du service rendu par le bureau de poste de Pinsaguel
- SDEHG – Approbation de travaux d'éclairage chemin de Cornis
- Indemnités versées aux agents des services fiscaux

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2018

- Contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la SPL Midi-Pyrénées Construction
- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges
- Dépôt de demande de déclaration préalable dans le cadre du changement de clôture et portails du groupe scolaire
- Dépôt de demande de déclaration préalable dans le cadre des travaux de clôture d'une parcelle agricole
- Rétrocession à la commune de l'éclairage extérieur de la rue Théodore-Monod et de la place de la Fraternité
- Déclassement d'un délaissé de voirie de la rue de la République
- Annulation de la délibération n° 29-2018
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Désignation d'un coordonnateur communal pour le recensement
- Autorisation de travaux du SDEHG pour l'effacement des réseaux rue d'Andorre
- Demande de subvention Temps Libre Prévention Jeunesse
- Adhésion à l'outil « Vigifoncier » de la Safer
- Transfert des compétences « eaux pluviales » et « défense extérieure contre l'incendie » au Sivom Sage

Les conseils municipaux sont publics. Les délibérations consultables en mairie ou sur :  
[www.mairie-pinsaguel.com](http://www.mairie-pinsaguel.com)



**« MAÎTRISER NOTRE DÉVELOPPEMENT EN PRÉSERVANT NOTRE CADRE DE VIE. »**

## LE MOT DU MAIRE

Comme chaque année, le mois de juin et le début juillet ont offert aux Pinsaguelois (et parfois à leurs amis de communes voisines) une riche gamme d'activités culturelles et récréatives : fête de la musique, concert symphonique, spectacles théâtraux, fête des écoles, fête du village et son traditionnel feu d'artifice.

Après l'été particulièrement chaud que nous venons de connaître (certains parmi nos aînés en ont souffert), la rentrée des classes a marqué le moment où chacun retrouvait progressivement ses activités. Les travaux réalisés dans les écoles en juillet et août ont permis d'accueillir nos enfants dans un cadre rénové et modernisé.

Ceux en cours sur la place de la Mairie vont continuer à se poursuivre de telle sorte que la première tranche sera livrée avant la fin de 2018 ; la réalisation du parking et d'un espace de jeux devant les écoles pourra alors débuter.

Le forum des associations du début du mois de septembre a, comme chaque année, donné l'image d'un village toujours aussi dynamique et accueillant, la journée du patrimoine avec l'exposition au château Bertier a porté le témoignage que Pinsaguel rayonnait bien au-delà de ses frontières et la journée « Nettoyons la Nature » que nous organisons traditionnellement fin septembre a témoigné de l'attachement de notre commune à la protection de son environnement.

Tout au long des mois qui vont nous conduire à l'été 2019, l'action de la municipalité va se poursuivre avec la même intensité et le même objectif, celui de continuer à construire un village accueillant, dynamique, solidaire et tourné vers l'avenir. Pour ces raisons, au-delà de la poursuite des actions en cours, notre travail va porter une attention particulière à deux dossiers essentiels pour notre village, la révision du Plan local d'urbanisme pour maîtriser notre développement en préservant notre cadre de vie, et le renforcement de notre politique de protection de l'environnement, déjà fortement engagée (isolation des bâtiments municipaux, programmes d'économies d'énergie, lutte contre la précarité énergétique avec le Muretain Agglo, création de la Réserve naturelle régionale, installation de maraîchers bio sur des terrains municipaux...). Au cœur de cette dynamique, nous n'oublierons pas bien sûr la place que doit continuer à garder la valorisation de notre patrimoine car nous continuons à penser qu'un village qui s'intéresse à son patrimoine consolide son identité et prépare son avenir.

Tous ces « chantiers » nous fourniront l'occasion de nous retrouver pour continuer à échanger et débattre en partageant l'objectif de faire progresser la qualité de vie dans notre commune.

*Avec l'assurance de mon meilleur dévouement,*  


**Jean-Louis COLL, Maire de Pinsaguel**

Journal d'information municipal  
édité par la ville de Pinsaguel.  
Tél. : 05 61 76 29 88.  
Fax : 05 61 72 19 26.  
[contact@mairie-pinsaguel.com](mailto:contact@mairie-pinsaguel.com)  
[www.mairie-pinsaguel.com](http://www.mairie-pinsaguel.com)

Tiré en 1400 exemplaires.

- Directeur de la publication : Jean-Louis Coll.
- Crédits photos : Manon Mory, Olivier Bérail (Mairie de Pinsaguel), sauf pages 4-5 et 10-11 (Benjamin Ziegler) et page 14 (Camille Dryda/Nature Midi-Pyrénées et T. Camduras/CPIE Terres Toulousaines).
- Conception, réalisation : In extenso, Canens (31). 05 61 90 29 15.
- Imprimeur : Exaprint, Montpellier (34).



L'édition du bulletin municipal de Pinsaguel respecte les normes pour l'environnement.



# RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

## CONCEVOIR LE PINSAGUEL DE DEMAIN, MAINTENIR SA QUALITÉ DE VIE, MAÎTRISER SON DÉVELOPPEMENT

4 >

EN MARS 2017, LE CONSEIL MUNICIPAL A LANCÉ LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE NOTRE COMMUNE. ACCOMPAGNÉS PAR UNE URBANISTE, UN ARCHITECTE ET UN ÉCOLOGUE, ET APPUYÉS PAR DES JURISTES ET TECHNICIENS DE COLLECTIVITÉS PARTENAIRES ET DE L'ÉTAT, LES ÉLUS MUNICIPAUX ONT ÉLABORÉ UN DIAGNOSTIC COMMUNAL PRÉALABLE À L'ÉLABORATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL.

Dans le journal municipal de l'automne 2017, nous vous expliquions pourquoi la révision du PLU avait été lancée et quelles en seraient les étapes. Nous faisons aujourd'hui un point sur l'avancée de ce dossier avec monsieur le maire.



### QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Le plan local d'urbanisme est un document réglementaire qui, à l'échelle de notre commune, établit un projet global d'aménagement, à partir de choix de développement en matière

de démographie, de logements, d'équipements, de déplacements, de préservation des espaces naturels et agricoles... Fixant le projet d'urbanisme de la commune à un horizon de dix ans environ, tout en respectant les cadres réglementaires nationaux et locaux, le PLU a pour but de définir les règles générales d'utilisation du sol. Le PLU se compose d'un document de cadrage stratégique basé sur un diagnostic de la situation actuelle, puis se décline dans un plan de zonage qui fixe les règles et orientations d'aménagement s'appliquant à chaque secteur de la commune. Ces règles doivent ensuite être respectées sur chaque parcelle lors des demandes d'autorisation d'urbanisme avant travaux (permis de construire, déclaration préalable...).



## POURQUOI AVOIR DÉCIDÉ DE RÉVISER LE PLU ?

Le document actuel datant de 2011, il y avait une nécessité de le faire évoluer, de le mettre à jour pour tenir compte des nouveautés réglementaires et des évolutions connues par la commune. Un certain nombre de projets prévus par le PLU de 2011 ayant aujourd'hui abouti (renouvellement urbain de la rue d'Andorre, lancement des études de création d'une nouvelle place de la Mairie, permis d'aménager sur le secteur de la Levrère...), le moment était venu de définir la suite des réalisations de logements et d'équipements dont aura besoin notre commune dans les prochaines années.

## OÙ EN EST AUJOURD'HUI CE TRAVAIL DE RÉVISION DU PLU ?

Après avoir réalisé un diagnostic communal (états des lieux et statistiques en matière de

démographie, d'économie, de données sur les transports, les commerces, les équipements...), un Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été voté en juin dernier. Ce document est l'expression de la vision proposée pour notre commune à l'horizon de 10 ans, que ce soit en matière de préservation de l'environnement, de développement de l'habitat, de déplacements...

Il s'est agi ensuite de traduire cette vision du futur souhaité en règlement d'urbanisme, c'est-à-dire de définir finement les règles qui seront les bases pour instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme dans les prochaines années (permis de construire...).

Ce travail est important car il posera le cadre concret permettant d'assurer une maîtrise du développement de la commune et le maintien de notre qualité de vie.

Il est prévu d'arrêter cette nouvelle étape en novembre 2018 en vue d'une approbation définitive en juin 2019 ; entre ces deux dates, le PLU sera soumis à concertation et avis.



## COMMENT LA POPULATION EST-ELLE INFORMÉE ?

Depuis mars 2017, plusieurs outils de concertation ont été mis en place : page dédiée sur le site internet avec possibilité de télécharger des documents, délibérations et comptes rendus de réunion mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie, ainsi qu'un cahier permettant le recueil de demandes ou d'avis des habitants.

Par ailleurs, une réunion publique a été organisée le 29 mars 2018, durant laquelle le bureau d'études a présenté l'avancée du travail. À cette occasion, j'ai pu répondre aux questions des Pinsaguelois. Une exposition est actuellement affichée dans le hall de la mairie, et une nouvelle réunion publique sera organisée en début d'année 2019.

ou sur le site internet) ainsi que des avis formulés par l'État ou les autres collectivités. Un registre sera ouvert à la mairie afin de recueillir toutes les questions ou demandes qui souhaiteront s'exprimer. Ces avis seront ensuite analysés par un commissaire enquêteur indépendant (nommé par le tribunal) qui remettra un rapport. C'est en tenant compte de ses conclusions et recommandations que le conseil municipal examinera la version définitive du nouveau PLU pour l'approuver.

## QUELLES SONT LES GRANDES ORIENTATIONS À RETENIR DU NOUVEAU PROJET DE PLU ?

Un fil conducteur a toujours guidé l'action municipale : la maîtrise de notre développement ; notre PLU en est la traduction. Parce que nous avons la chance d'appartenir à une aire urbaine parmi les plus dynamiques de France, l'accueil de nouveaux habitants est une garantie du maintien de services (médicaux, paramédicaux, scolaires...), commerces et équipements sur notre commune. Ce développement doit cependant être maîtrisé car c'est à nous de décider où et comment nous acceptons des projets de logements sur notre commune pour continuer à garantir notre qualité de vie. Pour cette raison, nous nous sommes fixé un objectif démographique de 3300 habitants en 2028. Cela correspond à une production de 30 logements nouveaux par an en moyenne, soit la même moyenne que celle observée ces dernières années et inférieure à celle de nombreuses communes alentour.

6 &gt;

## COMMENT S'ASSURER QUE LES ÉLUS MUNICIPAUX NE DÉCIDENT PAS SEULS SUR DES SUJETS AUSSI IMPORTANTS ?

Toutes les décisions importantes de la révision de PLU sont débattues pour être validées en conseil municipal. Une commission d'élus, où siège l'opposition, est également saisie du sujet à chaque étape. Le PADD a fait l'objet de deux débats en conseil municipal, en avril et en mai 2018. Par ailleurs, deux réunions ont associé des structures extérieures et collectivités : préfet et services de l'État, chambre d'agriculture, chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat, Muretain Agglo, conseil départemental, région, communes voisines... Ces services seront destinataires du projet arrêté et saisis pour émettre un avis.

## DE NOUVEAUX QUARTIERS DE LOGEMENTS ET DES LOTISSEMENTS VONT-ILS VOIR LE JOUR ?

## COMMENT LES HABITANTS POURRONT PRENDRE CONNAISSANCE DU PROJET ET S'EXPRIMER ?

Après arrêt du projet (prévu en novembre), une enquête publique sera lancée durant l'hiver 2019 : les habitants pourront en prendre connaissance (à l'accueil de la mairie

D'ici 10 ans, aucun nouveau grand projet d'habitat n'est identifié sur Pinsaguel. Le seul lotissement qui verra le jour, sur le secteur de la Levrère, est déjà acté depuis plusieurs années et n'est pas issu de ce nouveau PLU. Les seuls nouveaux programmes immobiliers correspondront à des requalifications en centre-ville afin de poursuivre du renouvellement



La rue d'Andorre, un axe de passage rénové.

urbain et ne pas impacter des espaces agricoles ou naturels. Ils ne dépasseront jamais 2 étages au maximum et comprendront des commerces ou services ; il est également prévu que des logements spécifiquement dédiés aux seniors soient construits. Et contrairement à certaines fausses informations véhiculées, le secteur de Bordes Blanche n'a aucune vocation à accueillir des habitants d'ici 2028, horizon de ce projet de PLU. Pour rappel, ce site est avant tout à vocation économique intercommunale.

les espaces agricoles et naturels. Cet objectif est dans la suite directe de la création de la Réserve naturelle régionale pour laquelle nous nous sommes mobilisés. Cela se traduit par une protection forte des espaces agricoles et naturels de la confluence, en incitant à de nouvelles pratiques agricoles plus vertueuses, et en construisant prioritairement les nouveaux logements dans le centre-bourg pour ne pas gaspiller du foncier.

&lt; 7

## QU'EST-CE QUI EST PRÉVU POUR AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS À PIED OU À VÉLO ?

Il n'est aujourd'hui pas toujours aisé de circuler entre différents quartiers lorsque l'on est piéton ou cycliste. Cela est un héritage de différents projets de lotissements qui se sont construits de manière déconnectée les uns des autres dans les années 60 à 90. Nous avons identifié dans le PLU de nouveaux cheminements à créer et le Muretain Agglo, compétent en matière de voirie, vient de lancer un schéma cyclable pour réaliser un programme de travaux dans les prochaines années.

## LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES SONT-ILS PROTÉGÉS ?

Le projet de développement maîtrisé que nous inscrivons dans ce PLU vise à limiter au maximum l'impact de l'urbanisation sur

## QUELS SONT LES PROJETS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE MAINTIEN DE L'ARTISANAT ET DES COMMERCES ?

Notre zone d'activités économiques de la Bruyère est arrivée à saturation alors que nos entreprises ont des besoins de développement ou d'agrandissement. Afin de répondre à ces besoins et accueillir de nouveaux emplois locaux, nous proposons de créer une extension de cette zone sur le secteur du Grand Rau (entre la voie ferrée et les lacs de Roquettes). La nouvelle place de la Mairie sera dynamisée par l'accueil de nouveaux commerces et services, notamment tournés autour des services à la personne, au médical et aux personnes âgées ; notre projet a également retenu le renforcement d'une centralité commerciale autour de la place de l'Abbé-Pierre.



# JOURNÉES DU PATRIMOINE

COMME CHAQUE ANNÉE, LE CHÂTEAU BERTIER A ÉTÉ OUVERT DANS LE CADRE DES JOURNÉES DU PATRIMOINE ET A REÇU 2500 VISITEURS SUR DEUX WEEK-END.

La municipalité a souhaité organiser un événement de plus grande ampleur cette fois-ci considérant la fin des travaux réalisés sur les toitures l'année dernière et le contexte du lancement de l'appel à projets « Château des Confluences » (voir article suivant dans ce même numéro). L'ensemble des salles du rez-de-chaussée du château ainsi que les espaces extérieurs à l'arrière ont été ouverts au public deux week-ends consécutifs.

À cette occasion, le collectif d'artistes Artuel avait organisé une exposition (peintures, photographies, projection, céramiques, sculptures...) sur la thématique des *Métamorphoses* d'Ovide. Les œuvres ont apporté un atout indéniable pour mettre en valeur le site, ainsi que des animations musicales et de danse. Le succès a été au rendez-vous avec un public nombreux et satisfait de la qualité de l'exposition.

8 >



Les visiteurs découvrent l'installation autour du mythe d'Io, d'Anne-Marie Sanchez et Corinne Turlais Panziera.



Proserpine, gravures de Nelly Bonnefis.



Io, installation de Anne-Marie Sanchez.





De nombreux visiteurs se sont succédé durant les Journées du Patrimoine. Dans la cour, une installation d'Agnès Greco et Claudine Villand.

< 9



Les photographies de Jean-Luc Levrier ont investi le Grand Salon.



# QUELLES ACTIVITÉS POUR LE CHÂTEAU DES CONFLUENCES ?

10 >

## UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR RECHERCHER DES INVESTISSEURS ET EXPLOITANTS POUR LES FUTURES ACTIVITÉS DU CHÂTEAU DES CONFLUENCES.

**Les travaux indispensables à la protection et à la sauvegarde du château Bertier** sont en cours d'achèvement. La nouvelle étape consiste donc à commencer à y accueillir des activités pour, tout en lui donnant une nouvelle vie, continuer de le restaurer.

Pour identifier les partenaires que la municipalité pourrait mobiliser dans cette nouvelle étape, la commune a lancé, par une conférence de presse le 8 juin dernier, un Appel à Manifestation d'Intérêt destiné à présélectionner les activités qui pourront être accueillies dans ce patrimoine d'exception.

Cette initiative autour du « Château des Confluences » a largement été relayée par les médias (locaux mais aussi nationaux et de la presse spécialisée), preuve de l'intérêt suscité.

Cet appel à projets consiste à mener une réflexion ouverte sur le devenir du château en demandant à des acteurs privés (entreprises, investisseurs, collectifs, associations, artistes, usagers...) de présenter des projets susceptibles de répondre aux objectifs fixés par la commune.

La première étape de l'appel à projets s'est achevée le 10 septembre avec la remise d'offres de candidatures. La commune se satisfait de la réussite de l'appel à projets puisque beaucoup d'investisseurs, de collectifs et d'exploitants ont montré un intérêt fort et ont fait des propositions :

- > 84 manifestations d'intérêt ont été exprimées à partir du site internet dédié au projet ([www.chateau-des-confluences.fr](http://www.chateau-des-confluences.fr))
- > 24 candidatures se sont concrétisées par des dossiers jugés complets et sérieux, regroupant parfois plusieurs porteurs de projet





&lt; 11

Les propositions tournent principalement autour des thématiques de l'économie sociale et solidaire, de l'éducation à l'environnement, de la pratique et la diffusion culturelle, du tourisme local et des loisirs... Des offres d'hébergements et de café-restauration en lien avec ces activités font également partie des candidatures reçues.

Accompagné par le Muretain Agglo, le conseil départemental et un cabinet spécialisé, la commune finalise l'analyse technique des offres. Une présélection parmi les candidatures offrira la possibilité aux candidats les plus proches des valeurs et activités recherchées de préciser leur projet et remettre un projet final d'ici le mois d'avril 2019. La désignation du ou des lauréats devant alors intervenir mi-2019.

Ces candidatures seront analysées à la fois en tenant compte de leur programme (types d'activités, cohérence et complémentarité des usages...), du respect des objectifs initiaux du projet (respect des valeurs autour de l'écono-

mie sociale, du développement durable, de l'éducation et la culture...) et de la fiabilité du montage opérationnel présenté (capacités financières des opérateurs, structuration et fonctionnement commun des activités accueillies...).



Journée Rencontres Château des Confluences, le 27 juin 2018.



# L'ÉTÉ À PINSAGUEL



27 mai 2018.  
Inauguration de la place Antoine-Deguilhem.



15 juin 2018. Concert Symphonique Philharmonia.



21 juin 2018. Fête de la Musique.



21 juin 2018. Fête du CLAE.







27 juin 2018.  
Journée Rencontres au château des Confluences.

28 juin 2018. Conservatoire d'art dramatique de Montréal,  
Cabaret Alain Souchon.



29 juin 2018. Conservatoire d'art  
dramatique de Montréal, Molière pour  
les nuls.



< 13



7 juillet 2018.  
Ciné plein air au château.



29 juin 2018. Fête des écoles.



13 juillet 2018. Fête au village.



# CONTINUONS À PROTÉGER LA NATURE

**CRÉÉE EN 2015, LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA CONFLUENCE GARONNE-ARIÈGE S'ÉTEND LE LONG DES BERGES DE L'ARIÈGE ET DE LA GARONNE, DU SUD DE LA MÉTROPOLÉ TOULOUSAINNE À VENERQUE.**



Rencontre avec un des écocardes lors de la journée Riding'family.

**Cet espace naturel, situé aux portes de la ville,** est un lieu prisé par les citadins et les riverains pour son cadre paysager et sa tranquillité. Cet espace protégé subit néanmoins une forte fréquentation qui engendre des dégradations (érosion, piétinement de la végétation, dérangement de la faune...) au cours du temps. Entre autres, le piétinement des berges entraîne la destruction de la végétation et les fragilise, les rendant vulnérables aux crues. Pourtant, végétations rivulaires et berges jouent le rôle de barrière naturelle pour diminuer l'impact des inondations sur les habitations.

Aussi, pour satisfaire les objectifs de préservation des milieux naturels, jusqu'à huit écocardes interviennent en 2018 sur l'ensemble de la Réserve. Leurs missions consistent à prévenir, sensibiliser et communiquer auprès

des usagers sur les différents enjeux et sur la réglementation en place. Tout au long de l'été, vous avez ainsi pu les croiser et discuter avec eux. Leur rôle de veille et de médiation est indispensable à la conciliation des activités humaines et la préservation de cet écrin de nature.



Balade sensorielle proposée par Terres Toulousaines.



École du Ruisseau, septembre 2018.

# DES ÉCOLES RÉNOVÉES



&lt; 15

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

« L'école du futur » : c'est ce que les CE2 ont dit à la sortie de 16 h 15 en ce premier jour d'école. En effet, pour une petite commune comme la nôtre, les enfants ne s'attendaient pas à trouver, dans chacune des sept classes de l'élémentaire, un tableau blanc interactif équipé d'un vidéoprojecteur relié à un ordinateur. Plus besoin de craie, un stylet permet d'écrire en couleur, de dessiner et d'effacer. En même temps, le mode audio permet d'attirer encore plus l'attention de l'enfant. C'est durant les vacances scolaires que l'ensemble de ces équipements a été installé en parallèle des travaux de changement des portes et fenêtres dernière génération et de mise en climatisation de la salle BCD. Chaque classe a été également munie de stores électriques.

## ÉCOLE MATERNELLE

Les enfants ont retrouvé une école toute refaite. Murs extérieurs doublés et repeints, classes repeintes et nouveaux jeux extérieurs. Une climatisation a été également posée dans la classe. Seuls deux bancs extérieurs, arrivés seulement le jour de la rentrée, manquaient à l'appel. Le nouveau copieur dans le bureau de la directrice a permis aux enseignantes de réaliser les petits travaux administratifs nécessaires à chaque rentrée.

Au total, 200 000 € de travaux et fournitures ont été mis au budget 2018 pour réaliser la volonté du maire et de ses conseillers municipaux de mettre au centre de leur préoccupation l'enfant et sa scolarité.

D'ici un an, l'achèvement des travaux sur la place de la Mairie qui ont aussi pour objectif de sécuriser et d'améliorer l'accès aux écoles s'ajoutera à ce bilan.





16 &gt;

Travaux place de la Mairie.

# LE PROJET « CŒUR DE VILLE » PRESQUE ACHEVÉ

**AU MOMENT OÙ VOUS LISEZ CES LIGNES, LA DERNIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE DÉVOIEMENT DE LA RUE D'ANDORRE ET RUE DE LA RÉPUBLIQUE EST EN COURS D'EXÉCUTION ET SE TERMINERA FIN OCTOBRE PAR LE RACCORDEMENT DE L'ENSEMBLE DU NOUVEAU TRACÉ DE LA RUE D'ANDORRE.**

**Les travaux de création** du nouveau parking des écoles et le réaménagement de la place de la Mairie et de la rue du Ruisseau avec la création de parvis devant la mairie et les écoles pourront alors s'engager ; le tout reprenant l'essentiel des propositions issues des ateliers de concertation publique.

Chacun aura pu s'interroger sur la faible activité observée sur le chantier notamment de mi-juillet à fin août, où la disponibilité des intervenants et des fournitures est en cause.

Notons aussi que le manque de respect du balisage des zones de travaux aura conduit certains de nos administrés à altérer les surfaces de trottoir fraîchement coulées. Altérations inacceptables qui auront nécessité destructions et reprises sans que le surcoût puisse être répercuté à leurs auteurs...



Travaux place de la Mairie.

## LA FIBRE OPTIQUE BIENTÔT À PINSAGUEL

Le Syndicat départemental d'aménagement numérique dont notre commune est membre est en charge de l'aménagement numérique de la Haute-Garonne pour permettre à tous ses habitants d'accéder au très haut débit (la fibre optique).

Le conseil syndical du 11 avril 2018 a retenu l'opérateur chargé de réaliser

cette mission et d'établir pour ce faire un programme de travail.

Dans ce cadre, il est prévu que les travaux nécessaires sur notre commune soient réalisés entre juin 2019 et mai 2020.





Une des navettes remplaçant la ligne 52.

18 &gt;

# TRANSPORT : LA MUNICIPALITÉ SE MOBILISE CONTRE LA DÉGRADATION DU SERVICE

**La suppression de la ligne de bus 52** desservant notre commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier et son remplacement par trois lignes de navettes a suscité de nombreux mécontentements, notamment auprès des personnes âgées et des collégiens qui avaient l'habitude d'utiliser ce réseau : horaires mal adaptés et obligation de correspondances à Portet-sur-Garonne avec

parfois des temps d'attente très longs (jusqu'à une heure).

La municipalité s'est mobilisée auprès de Tisséo et du Muretain Agglo afin que de nouvelles solutions soient apportées aux Pinsaguelois. Les ajustements effectués ces derniers temps n'ayant pas permis d'améliorer significativement cette situation, les élus ont rappelé leur mécontentement et proposé de

nouvelles réunions de travail afin que les grilles horaires soient revues, et que le terminus de la gare de Portet soit réaménagé avec un minimum de confort.

Pour préparer cette réunion avec Tisséo, la municipalité a ouvert un cahier de doléances en mairie où chaque Pinsaguelois(e) est invité à venir s'exprimer.

# NETTOYONS LA NATURE

**SAMEDI 29 SEPTEMBRE.  
L'OPÉRATION NETTOYONS  
LA NATURE EST  
DEVENUE UNE TRADITION  
PINSAGUELOISE.**



L'équipe de bénévoles en action pour nettoyer la nature.

Tous les ans, en cette période de « **World Clean Up** », la municipalité invite les volontaires à se réunir un samedi matin autour d'un petit-déjeuner avant de s'équiper : sacs plastique, gants et chasubles sont fournis par une enseigne de grande consommation toute proche de notre village. Cette action écocitoyenne est guidée par nos élus, qui ont à cœur de préserver la qualité de vie à Pinsaguel de par son cadre de vie et sa proximité avec la Réserve naturelle régionale. Ainsi, l'association Nature Midi-Pyrénées se joint à l'événement pour sensibiliser à la richesse de la faune et de la flore présentes sur notre territoire.

Chaque année, des centaines de kilos sont ramassés : mégots, emballage, meubles, morceaux d'automobile et autres déchets résultant des activités et des comportements irrespectueux de l'environnement et des espaces publics.

**Un grand merci à tous les participants et aux fidèles pour leur implication.**

À ceux qui auraient manqué l'opération, vous pouvez nous rejoindre l'année prochaine à la même période.

< 19

## AGIR POUR LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA TRANQUILLITÉ

LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE PORTET-SUR-GARONNE, DONT DÉPEND PINSAGUEL, VIENT DE NOUS RAPPORTER LES CHIFFRES CONCERNANT LA DÉLINQUANCE SUR NOTRE COMMUNE POUR LES 8 PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2018.

### > DES CAMBRIOLAGES EN FORTE BAISSÉ

Grâce aux actions conjuguées de la gendarmerie et de notre police municipale, nous pouvons nous satisfaire que les indicateurs, comparés aux années précédentes et aux autres communes du secteur soient bons. Pinsaguel est ainsi par exemple l'un des communes les moins impactées par les cambriolages de la circonscription.

Des chiffres illustrent cette baisse de la délinquance sur les 8 premiers mois de l'année 2018 :

- Le nombre d'atteintes aux biens commis sur Pinsaguel est de 40 faits, au lieu de 45 pour l'année dernière sur la même période, soit une baisse de 11 %. Dans le même temps, le taux de résolution des enquêtes passe de 13,3 % à 25 %.

- Plus spécifiquement, les cambriolages commis sur Pinsaguel passent de 14 faits en 2017 sur la même période à 8 pour l'année en cours, soit une diminution de 43 %.

### > MAIS DES INCIVILITÉS EN HAUSSE

À côté de ces résultats encourageants, la police municipale continue de noter des incivilités en augmentation (stationnement gênant ou dangereux, bruit, non-respect de l'environnement et dépôts d'ordure sauvages...) qui ont occasionné des procès-verbaux. Pour le bien de tous et le savoir vivre-ensemble, la municipalité rappelle à chacun d'adopter les bons comportements par mesures de tranquillité, de sécurité et de salubrité publique.

**LE MAINTIEN DE LA QUALITÉ DE VIE DANS NOTRE VILLAGE EST L'AFFAIRE DE TOUS.**



# TIREURS ET ARCHERS PINSAGUELOIS

L'association des tireurs et archers pinsaguelois a été créée en 1983. Nous disposons d'une ciblerie murale de 8 cibles fixes et de 3 cibles amovibles à la salle la Muscadelle qui nous permettent de tirer à plusieurs distances. La salle nous permet de tirer jusqu'à une distance de 35 mètres. Le club compte une quarantaine d'archers entourés de 2 initiateurs diplômés par la FFTA. L'âge des archers varie de 7 ans à 70 ans. Nous participons chaque année à une rencontre amicale avec le club de Roquettes. En mai, avec

l'aide de la municipalité, une rencontre interne est organisée, puis une sortie nature à Montgiscard clôture la saison. Nous nous rendons dans les CLAE pour des sessions de tir à l'arc, donnons des animations dans différentes manifestations, sans oublier chaque année le forum des associations.

N'oublions pas tous les bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement du club : confection de banderoles, photocopies, confection de pâtisseries et autres bonbons.

> Site :

[atap.wifeo.com](http://atap.wifeo.com)

> Facebook :

tireurs et archers  
Pinsaguelois

**CONTACT DE L'ATAP :**

Jean-Claude Araud,  
06 11 36 82 61

[jc.araud@orange.fr](mailto:jc.araud@orange.fr)

20 >

## BANDIDO'S LAST RIDE

**Bandido's Last Ride** est une association créée en novembre 2012 par des passionnées de country. Elle a pour objet d'apprendre la danse en ligne sur de la musique country. Nous adaptons les pas country sur un tango, une valse, un rock, une samba et sur les musiques actuelles dont Kendji Girak, Amir et bien d'autres. Il n'est pas nécessaire d'avoir de partenaires, mais il y a quand même des danses en couple. Actuellement, l'association compte une vingtaine d'adhérents, hommes et femmes, de 40 à 75 ans.

Nous respectons la progression de chaque adhérent. Tous les deux mois, nous organisons



des soirées révisions avec auberge espagnole. Nous avons comme projet de partir quatre jours à La Rochelle courant mai 2019. Ponctuellement, les adhérents font des démonstrations dans les

maisons de retraite à la grande joie des personnes âgées. Des sorties à Bérat un dimanche par mois sont organisées où plusieurs clubs de country se retrouvent pour partager leur passion de la country.

### HORAIRE DES COURS :

> Lundi, salle de foot : 18 h 30 – 19 h 30, débutants ;  
19 h 30 – 20 h 30, débutants avancés.

> Mardi, salle des fêtes : 10 h – 11 h 30, débutants avancés

> Mercredi, salle des fêtes : 10 h – 11 h 30, débutants avancés.

Prévoir de bonnes chaussures qui permettent de glisser pour pratiquer correctement la country.

**RENSEIGNEMENTS :** Éliane Ranc, présidente, 06 36 57 03 33.

# PASSION LYRIQUE, 10 ANS

2008, NAISSANCE DU CHŒUR D'HOMMES PASSION LYRIQUE.

## Qui est notre chef de chœur ?

Laurent Dubarry-Mazeille est né à Toulouse et débute ses études musicales à 7 ans au conservatoire. Il étudie le chant lyrique et produira plusieurs représentations au théâtre du Capitole avec son ensemble d'enfants, dont les célèbres chœurs de *Carmen* de Bizet. Choriste supplémentaire au chœur du Capitole, il se consacre à la direction de chœurs et à l'enseignement du chant lyrique.

## Pourquoi des chœurs d'hommes ?

Nous sommes, actuellement, presque trente choristes répartis en 4 voix tous bénévoles et animés d'une même passion : le chant lyrique. Les

voix de nos quatre pupitres sont très proches. Donc, l'émulsion harmonique est plus intéressante à travailler qu'un chœur mixte. Notre répertoire couvre une large variété d'œuvres dans lesquelles on retrouve des airs connus d'opéras ainsi que de célèbres chants russes, italiens et napolitains, basques, corses, liturgiques, régionaux et traditionnels, dans leur langue originale.

## Comment travaillons-nous ?

Le mardi, salle de la Muscadelle à 20h30, sous la direction de notre chef, nous travaillons notre voix, cet instrument si précieux et si passionnant. Bonne humeur et rigueur font bon ménage.

## Pour nous contacter :

choeurdhommes@aliceadsl.

## Dans quel but ?

Notre finalité, c'est d'être sur les planches ! Nous participons à des prestations organisées pour des œuvres caritatives et à des échanges entre chorales. Régulièrement, nous nous produisons dans des concerts dans différentes communes (Bragayrac le 15 septembre, Longages le 15 décembre).

Nous participons à l'animation culturelle de Pinsaguel en nous produisant une fois par saison dans la commune.

Nous souhaitons organiser un concert dans la cour du château Bertier et un autre dans les Pyrénées au-dessus de Massat, en plein air, en bord de l'étang de l'Hers.

< 21

# YOGA D'INSPIRATION TIBÉTAINE

L'association Yoga d'inspiration tibétaine a été fondée en 2010. L'an dernier, elle comptait 38 adultes et 6 enfants. Nous pratiquons chaque semaine, hors vacances scolaires, dans le dojo de la Muscadelle.

## • YOGA ADULTES

Ce yoga est axé sur la détente et la respiration. Cette pratique permet de dénouer les tensions physiques, nerveuses et émotionnelles, par des étirements, des mouvements fluides et respiratoires, des postures.

> Lundi : 18h15 – 19h45 et 20 h – 21h40

> Jeudi : 19 h – 20h30

## • FEMMES ENCEINTES

La grossesse occasionne de grands changements physiques et hormonaux qui peuvent entraîner des tensions physiques et être à l'origine de stress. Cette pratique apporte un apaisement mental, plus de vitalité. Concentrations, rassemblement de l'attention guident vers la profondeur de soi et vers plus de conscience et d'ouverture à soi, à l'autre, à la vie.

> Jeudi : 17 h – 17h55

## • YOGA ENFANTS

Destinée aux enfants de 7 à 12 ans, chaque séance est structurée en alternance de mouvements vifs et lents, étirements et relâchements, activation et détente qui permettent de développer conjointement la capacité de détente et de vitalité.

> Jeudi : 18 h – 18h55 (tous les 15 jours)

## • MÉDITATION

Apprentissage de l'attention, des respirations, des concentrations, des mudras, des pranayamas, des textes de ce courant. Cet atelier accessible à tous demande un peu de travail et d'assiduité pour devenir une pratique personnelle.

> Jeudi : 18 h – 18h55 (tous les 15 jours)

**Contact :** yoga.pinsaguel@gmail.com

## Enseignants :

> Marie-Claude Hérillard, 06 63 49 73 66.

letempspoursoi@yoga-inspiration-tibetaine.fr

> Guillaume Delattre, 06 70 93 32 11.

yoga.solenvie@gmail.com



## PERMANENCES

### › Sandrine Morch, députée de Haute-Garonne

81, avenue du Lauragais à Toulouse. 06 75 14 06 58

Au bureau parlementaire : Aurélie Conte et Julien Pinna reçoivent tous les mardis, et sur rendez-vous pour d'autres créneaux horaires.

M<sup>me</sup> Morch reçoit uniquement sur rendez-vous : 06 75 14 06 58

ou sur [contact@morch.fr](mailto:contact@morch.fr)

En mairie : les dates des permanences seront communiquées prochainement.

### › Annie Vieu et Sébastien Lery, conseillers départementaux

Vendredi 23 novembre en mairie de 9h à 10 h15

Sur rendez-vous uniquement : 05 34 33 14 23 ou 05 34 33 14 24

### › M<sup>me</sup> Trémolet, avocate

Le dernier vendredi de chaque mois sur rendez-vous uniquement.

Plage horaire de 14 h à 17 h. Prendre contact avec l'accueil de la mairie de Pinsaguel au 05 61 76 29 88 pour réserver une date.

## INFOS PRO

### › Le cabinet de kinésithérapie

de M. Huc

(qui a cessé son activité)

est repris par Benoît Athuyt

et Christina Audoubert

8, rue d'Andorre.

05 61 72 35 52

### › Service d'aide à la personne

L'or de vie

16, rue d'Andorre.

05 82 74 65 05

### › Centre de réparation

automobile Point S

6, rue de la Commune.

05 34 46 13 13

## RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Les mercredis 10 et  
24 octobre ; 7 et 21 novembre ;  
19 décembre ; 13 mars ;  
10 avril ; 8 et 22 mai ;  
5 et 19 juin.

Le gazon et les feuillages  
doivent être mis dans des sacs  
non fermés. Les branches  
doivent impérativement être  
mises en fagots attachés  
longueur maximum : 1 mètre.  
Le non-respect de ces  
consignes entraînera le non-  
ramassage des déchets.

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Attention ramassage  
le vendredi 23 novembre.

Rappel : un encombrant est un  
déchet qui, en raison de son  
volume ou de son poids, n'entre  
pas dans le coffre d'une voiture.  
Un doute, une question,  
contactez le 05 34 46 30 50.

## PROCÉDURES POUR CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET CARTES GRISES

Nous vous rappelons que la mairie de Pinsaguel n'est plus habilitée  
à recevoir les demandes de cartes d'identité et de cartes grises.

› **Cartes d'identité** : déclaration de perte, renouvellement... s'adresser  
aux mairies équipées du dispositif « Titres d'identité sécurisés ».

Liste des communes sur le site de la mairie ou à l'accueil.

› **Cartes grises** : déclaration de perte, nouvelle carte grise.

Toutes les demandes devront être faites selon la procédure ci-dessous :

Se connecter au site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

et suivre les étapes proposées :

Exemple : rubrique « Je souhaite refaire ma carte grise suite à perte,  
vol ou détérioration ».

En cas de perte, la déclaration de perte s'effectue directement en ligne.

En cas de vol, déclaration à faire à la police ou gendarmerie.

Une fois la démarche finalisée, imprimer le certificat provisoire  
d'immatriculation.

Certains garages ou centres peuvent proposer ce service également.

(Route d'Espagne, direction Jardiland, ou 3, rue Charles-Landowski à

Muret. 05 34 64 17 42.) Il en est de même pour toute demande concernant  
un permis de conduire.

## PLANNING LUDOTHÈQUE

Les vendredis suivants,  
9h45 – 11h15

› SEPTEMBRE : 7, 14 et 28

› OCTOBRE : 5, 12 et 19

› NOVEMBRE : 9, 16, 23 et 30

› DÉCEMBRE : 7, 14 et 21



Trouvez une pharmacie de  
garde avec RESOGARDES :  
3237 (0,34 € la minute)  
ou [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

## Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée



## MA COMMUNE, MA SANTÉ

**PARCE QUE VOTRE COMMUNE SE PRÉOCCUPE DE VOS DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ, VOTRE CCAS A SIGNÉ UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ACTIONM.**

### Cela vous permet :

- › D'être conseillé gratuitement et sans engagement.
- › D'obtenir un choix de proposition de mutuelle adaptée à vos besoins (jusqu'à 10 niveaux).
- › D'obtenir des tarifs mutualisés et des avantages (tiers payant, assistance santé...).
- › De rencontrer notre référent local lors de permanence en mairie ou à domicile.
- › De pouvoir adhérer à la mutuelle sans condition (attention: toute résiliation de votre ancienne mutuelle doit s'effectuer avant le 31 octobre).
- › D'avoir accès à l'ACS: Aide au paiement d'une Complémentaire Santé.
- › De bénéficier des outils et des services de Ma Commune Ma Santé.

**GARANTIES ET TARIFS DISPONIBLES EN LIGNE SUR : [MACOMMUNEMASANTE.ORG](http://MACOMMUNEMASANTE.ORG).**

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER NOTRE CONSEILLER LOCAL : JOHANN BOSSÉ, 06 85 91 43 18**

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- › Hugo ROCACHER  
Né le 26 juillet 2018
- › Emy BALLARIN  
Née le 26 juillet 2018
- › Sasha GUERMEUR  
LE BESNERAIS  
Née le 27 juillet 2018
- › Mahiedine BAITAR  
Né le 17 août 2018
- › Soumeya ADJOU DJ  
Née le 25 août 2018
- › Éléna SOLLA  
Née le 30 août 2018
- › Livia VISENTIN  
Née le 30 août 2018
- › Selma BERREBBAH  
Née le 5 septembre 2018
- › Émile GARBAYE  
Né le 19 septembre 2018

### MARIAGES

- › Reto VON ALLMEN  
et Céline SIMON  
Le 9 juin 2018
- › Joël VAISSIERE  
et Aurélie LABOUESSE  
Le 23 juin 2018
- › Kévin BLASCO  
et Sophie MICHALAK  
Le 25 août 2018
- › Charles REVILLIOD  
et Marie SCUDIER  
Le 15 septembre 2018

### DÉCÈS

- › Bernard PROVOST  
Décédé le 16 avril 2018
- › Géselda FRANZIN  
Décédée le 25 avril 2018
- › Véronique PARPINELLI  
Décédée le 30 avril 2018
- › Yvette COUMES  
Décédée le 17 juillet 2018
- › Michel SELVA  
Décédé le 23 juillet 2018
- › André BAUTHIAN  
Décédé le 4 août 2018
- › Henri POLYCARPE  
Décédé le 20 août 2018
- › Éric FORTUNY  
Décédé le 8 septembre 2018



**INSCRIVEZ-VOUS  
À LA NEWSLETTER  
DE PINSAGUEL**



à la mairie ou par e-mail :  
contact@mairie-pinsaguel.com  
en précisant nom, prénom et « Abonnement newsletter »



## OCTOBRE 2018

**Du 2 au 30 octobre**

Exposition

« Qui a refroidi Lemaure ? »

> Médiathèque Salou Casaïs

(aux heures d'ouverture)

**Samedi 6 octobre, 10h30-11h30**

Heure du conte



> Médiathèque Salou Casaïs

**Mercredi 10 octobre, 14h**

Conférence « Le château Bertier  
du XI<sup>e</sup> siècle à nos jours »

> Château des Confluences

**Vendredi 12 octobre, 20h30**

Soirée « Polar »



> Médiathèque Salou Casaïs

(tout public, à partir de 5 ans)

**Dimanche 14 octobre, 12h**

Aligot

(repas payant et sur réservation),  
organisé par la FNACA

> Salle des fêtes

**Samedi 20 octobre, 9h-18h**

Bourse aux vêtements

Automne-hiver

> Complexe de la Muscadelle

**Mercredi 30 octobre, 16h**

Goûter-spectacle spécial

« Halloween »

> Médiathèque Salou Casaïs

## NOVEMBRE 2018

**Du 6 novembre au 15 novembre**

Exposition 1914-1918, prêtée par  
le Club Armicol/Collection  
personnelle Michel Donatien

> Médiathèque Salou Casaïs

Vernissage le 11 novembre

à la salle des fêtes après la

commemoration

**Dimanche 11 novembre, 11h**

Commemoration de l'armistice  
de 1918

> Monument aux morts

**Dimanche 18 novembre, 13h30**

Loto, organisé par

le Club des Aînés

> Complexe de la Muscadelle

**Dimanche 18 novembre**

Braderie du Secours populaire

> Salle des fêtes

## DÉCEMBRE 2018

**Samedi 1<sup>er</sup> décembre, 10h30-11h30**

Heure du conte



> Médiathèque Salou Casaïs

**Dimanche 2 décembre, 15h**

Loto, organisé par

le CLSP Football

> Complexe de la Muscadelle

**Dimanche 9 décembre, 16h**

Noël au village

> Rendez-vous à l'école

du Ruisseau.

**Samedi 15 décembre, 10h30-11h30**

Contes de Noël



> Médiathèque Salou Casaïs

## JANVIER 2019

**Vendredi 11 janvier, 18h30**

Vœux du maire

> Salle des fêtes

**Dimanche 13 janvier, 12h**

Repas des aînés

> Complexe de la Muscadelle

(sur invitation)

**Dimanche 20 janvier, 13h30**

Loto, organisé par

le club de Tennis

> Complexe de la Muscadelle

### EXPOSITION 1914-1918 DU 6 AU 15 NOVEMBRE

